



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale

Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination sociale: SA « CMA CGM DJIBOUTI »

Date & Heure de la modification: 18/12/2018 à 08h28

N° d'immatriculation au registre analytique : 9213/B/SA

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : TRANSFORMATION DE SOCIETE ANONYME (SA) EN SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE (SAS) / NOMINATION DU PRESIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION / NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL / COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE /_NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

- Des modifications sont intervenues suite aux actes suivants authentifiés et déposés par **Me Jean MONTAGNE** de la société « CMA CGM DJIBOUTI» SA :

Procès verbal de la réunion du conseil d'administration en date du **15/06/2018**

Procès verbal des délibérations de l'assemblées générale extraordinaires en date du **29/06/2018**

Procès verbal les décisions du président en date du **31/10/2018**

TRANSFORMATION DE SOCIETE ANONYME (SA) EN SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE (SAS)

L'assemblée générale extraordinaire décide la transformation de la société en société par actions simplifiée, et ce à compter du **1^{er} juillet 2018**, par le seul fait de l'approbation ci-après des statuts de la société sous sa nouvelles forme.

II- NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de président de la société, pour une durée de six ans conformément à l'article L317-1 du code de commerce, CMA CGM AGENCIES WORLDWIDE, société par actions simplifiée au capital de **40 000 Euro** dont le siège social est sis 4 Quai d'Arenc-13002 Marseillais (France), immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 384 350 534 représentée par **Monsieur Mathäus FRIEDBERG** en sa qualité de directeur générale.

III- COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE

- L'assemblée générale constate que les fonctions de la société Civile Professionnelle **Jean Claude COLAS** et **Félix Emok N'Dolo** commissaire aux comptes se poursuivent jusqu'au terme de leurs mandats, soit jusqu'à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2020**.

IV- NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

L'assemblée générale décide de nommé **Monsieur Félix EMOK N'DOLO** (cabinet colas) en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2024**.

V- NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Le président prenant acte de la décision de **Monsieur olivier DUNANT** de mettre un terme à son mandat social à compter, décide de nommer **Monsieur Philippe DANIEAU** en qualité de directeur General. Cette nomination est effective à compter du **19 novembre 2018**, jusqu'au terme du mandat restant) courir, soit jusqu'au **28 février 2023**.

OFFICE DJIBOUTIEN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Rue Mohamed Dileita, Plateau de Serpent, Commune de Ras-Dika, Djibouti. BP: 2017 T e l : 00 253 21 35 60 11 Fax: 00253 35 60 92

E-mail: odpic@intnet.dj site web: www.odpic.net

Dénomination sociale: « SOCIETE M.M.H » SARL

Date & Heure de la modification: 18/12/2018 à 09H30

N° d'immatriculation au registre analytique : 14605/B/SARL

Nature de la modification: ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification: **CESSION DE PARTS SOCIALES**

Le capital de la société est fixé à la somme de **100 000 DJF** (cent mille francs Djibouti) est divisé en **10 parts** de **10 000 DJF** (Dix mille francs Djibouti) chacune, entièrement libérées, souscrites en totalité par l'associé unique et attribuées comme suit :

M. MOUSTAPHA MAHAMOUD HAIBEH10 Parts soit 10 000 FDJ

➤ Suite à l'acte de cession de parts sociales de la société « **SOCIETE M.M.H** » SARL, en date du **13/12/2018**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **CESSION DE PARTS SOCIALES**

M. MOUSTAPHA MAHAMOUD HAIBEH cède et transport, sous les garanties ordinaires et de droit, à **M. ABDI MAHAMOUD EYBE**, qui accepte **5 parts** sociales lui appartenant dans ladite société moyennant le pris de **50 000 DJF**.

• **Conséquences sur la répartition des apports et du capital (article six et sept) :**

M. MOUSTAPHA MAHAMOUD HAIBEH5 Parts soit 10 000 FDJ

M. ABDI MAHAMOUD EYBE.....5 Parts soit 10 000 FDJ

OFFICE DJIBOUTIEN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Rue Mohamed Dileita, Plateau de Serpent, Commune de Ras-Dika, Djibouti. BP: 2017 T e l : 00 253 21 35 60 11 Fax: 00253 35 60 92

E-mail: odpic@intnet.dj site web: www.odpic.net

Dénomination sociale: « RAYAN » SARL

Date & Heure de la modification: 18/12/2018 à 09H30

N° d'immatriculation au registre analytique : 9218/B/SARL

Nature de la modification: ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification: CESSION DE PARTS SOCIALES

Le capital de la société est fixé à la somme de **4 000 000 DJF** (quatre millions francs Djibouti) est divisé en **160 parts** de **25 000 DJF** (vingt cinq mille francs Djibouti) chacune, intégralement libérées, souscrites en totalité par les associés et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, à savoir :

M. MAHAMOUD NOUR MOURASSE120 Parts soit 3 000 000 FDJ

M. MOHAMED MAHAMOUD ATTEYE.....40 Parts soit 1 000 000 FDJ

➤ Suite à l'acte de cession de parts sociales de la société « **RAYAN** » SARL, en date du **03/12/2018**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **CESSION DE PARTS SOCIALES**

M. MOHAMED MAHAMOUD ATTEYE cède et transport, sous les garanties ordinaires et de droit, les 40 parts qu'il détient sur la société « **RAYAN** » SARL à **M. MAHAMOUD NOUR MOURASSE**.

La présente cession est consentie et acceptée moyennant **25 000 DJF** la part soit **1 000 000 DJF** (un million de francs Djibouti) les 40 parts.

- **Conséquences sur la répartition des apports et du capital (article six et sept) :**

M. MAHAMOUD NOUR MOURASSE160 Parts soit 4 000 000 FDJ

OFFICE DJIBOUTIEN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Rue Mohamed Dileita, Plateau de Serpent, Commune de Ras-Dika, Djibouti. BP: 2017 T e l : 00 253 21 35 60 11 Fax: 00253 35 60 92

E-mail: odpic@intnet.dj site web: www.odpic.net

Dénomination sociale: « MEZZ GROUP » SARL

Date & Heure de la modification : 18/12/2018 à 10H28

N° de l'immatriculation au registre analytique : 9164/B/SARL

Nature de la modification : ACTE COMPLEMENTAIRE

Objet de la modification : DISSOLUTION / NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

- Suite au procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société « **MEZZ GROUP** » SARL en date du **08/11/2018** déposé et authentifié par **Me DJIHAD SAID ALI**, l'associé unique a décidé de procéder aux modifications suivantes:

I- DISSOLUTION

- l'associé unique décide à la dissolution anticipée de la société « **MEZZ GROUP** » SARL et sa liquidation amiable.

II-NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

- l'associé unique décide de nommer **M. Ralaiarinosy LANTOSOA** en qualité de liquidateur pour une durée de six mois et met ainsi fin aux fonctions du gérant à compter de ce jour.

OFFICE DJIBOUTIEN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Rue Mohamed Dileita, Plateau de Serpent, Commune de Ras-Dika, Djibouti. BP: 2017 T e l : 00 253 21 35 60 11 Fax: 00253 35 60 92

E-mail: odpic@intnet.dj site web: www.odpic.net